

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 11 décembre 2012, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-Marc Buchillier, Président.

3 assermentations sont demandées :

M. Berger Walter	Mme Berger Gilberte Doris	M. Ribot Patrice
------------------	---------------------------	------------------

L'appel nominal révèle la présence de 29 membres sur 56. Le Conseil peut donc délibérer.

1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Communications de la Municipalité
- Budget 2013 de la Bourse communale
- Divers et propositions individuelles

2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Une correction est apportée au PV du 30 octobre 2012. Il faut lire Benoît Kemmling et non pas Erich Kemmling comme scrutateur.

Suite à sa lecture, le procès-verbal amendé du 30 octobre 2012 est accepté à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité

Nathalie Bétrix (Bâtiments communaux, Ecoles, RADEGE)

- RADEGE : Assemblée Générale du 5.12 2012. Champagne adhère au 1.1.2013 et une nouvelle crèche sera créée avec 22 places en pré-scolaire. Un étage supplémentaire sera construit au Papayou, ce qui permettra de centraliser l'accueil des 0-5 ans ainsi que les bureaux de la direction.
- Bâtiments : Remise en état des fenêtres du collège en octobre.
- Eglise : Suite à des relevés, le mouvement du clocher a été confirmé et semble s'accélérer (env. 10 mm par année). Les analyses vont être poursuivies puis un concept de stabilisation sera réalisé. Une séance aura lieu au mois de janvier avec Orges et le Canton (monuments historiques).

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Aménagement du territoire)

- Plan d'investissement : Réviser le plan d'investissement présenté en 2011 n'est pas opportun pour l'instant. Cela sera fait dès qu'il y aura plus de visibilité, notamment en présentant la marge d'autofinancement.

Nicolas Rouge (Réseau EU et EC, Distribution eau publique, Circulation et sécurité)

- Séparatif : Un appel d'offres a lieu pour mandater un bureau d'ingénieur pour suivre les travaux de génie civil pour deux étapes qui seront réalisés de manière successives. Les travaux débiteront en automne 2013 pour la 1^{ère} étape et au printemps 2014 pour la 2^{ème} étape, pour CHF 2 millions. Le mandat au bureau d'ingénieur sera présenté au Conseil au printemps 2013 alors que les deux étapes seront présentées en juin 2013 puis en automne 2013.
- Modérateur de trafic : Les modérateurs de trafic amovibles ne peuvent être mis que pour 6 mois. Lors des travaux des séparatifs, les aspects « trottoirs » et modérateurs de trafic sont pris en compte.
- Concept police – population : la Municipalité était très favorable pour mettre en place ce concept. 30 % de la population a répondu au sondage. Une séance a eu lieu avec la police cantonale le 20 novembre dernier. Sur cette base, la Municipalité a décidé d'adhérer au concept. Une information sera envoyée au début 2013.
- STEP : Une réflexion est en cours avec différentes variantes vu que la STEP de Grandson arrivera à sa limite en 2020. Un groupe de travail des communes concernées, dont Giez, analysent trois variantes. Pour Giez il y a 2 variantes possibles, celle de Grandson ou celle d'Yverdon.
- Hydrantes : Il y aura une subvention des 4 hydrantes, à raison d'environ CHF 2'000 par hydrante.

Chantal Herren (Affaires sociales, Voirie, Travaux public)

- Facture sociale : la hausse cantonale s'élève à CHF 28.6 millions entre 2012 et 2013. La cause principale porte sur le Revenu d'insertion. Le Conseil d'Etat va entamer un dialogue avec les communes et soumettre des propositions.
- Drapeaux : Ce soir est la dernière possibilité pour les commander.

Hervé Kemmling (Forêts, Terrains communaux, Déchetterie, Strid, Service du feu, Pci)

- Groupement forestier : il y a 14 communes. En réponse à la question de Christian Duvoisin, il faut 8 membres et 1'536 hectares pour la double majorité.
- Déchets : La taxe au sac existe depuis 3 ans. La variation des quantités de déchets est décrite. Les ordures ménagères ont presque diminué de moitié, de 56 tonnes à 30 tonnes.

4. Budget 2013 de la Bourse communale

Le Président mentionne le courrier reçu de la Commission des finances de la Commune de Payerne.

M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic donne lecture du préavis municipal.

M. Christian Duvoisin, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission souhaite que pour le bouclage 2012, le principe du « pollueur – payeur » soit appliqué aux bâtiments communaux (taxe Eaux claires / Eaux usées ; eau potable et répartition dans les comptes affectés).

La Commission propose au Conseil d'accepter le budget 2013 de la bourse communale tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Cruchet indique que la demande de la Commission a été discutée. Il faudra voir s'il est nécessaire de mettre des compteurs. La Municipalité essaiera de le mettre en place pour le bouclage 2012.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le préavis.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

5. Divers et propositions individuelles

- Sapins : Ils seront distribués samedi après-midi dès 15h00.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 21h02.

Un repas est servi.

Ainsi fait à Giez, le 11 décembre 2012

Le Président

Jean-Marc Buchillier

Le Secrétaire

Bernard Milliet